

L'INSCRIPTION



Après avoir pris connaissance des différents séjours que nous vous proposons, et après avoir choisi votre destination.

PS : Toute l'équipe Bois Flotté Vacances Adaptées reste à votre entière disposition pour vous accompagner.

L'inscription se fait en 4 étapes :

1) RESERVATION PAR TELEPHONE UNIQUEMENT (Pour vérifier les disponibilités de places)

Appeler le 05.35.75.96.62 de 10h-12h et 14h-17h30 du lundi au vendredi

Ensuite, il faudra toutefois confirmer l'inscription par l'envoi du dossier de réservation et des acomptes dans un délai de 15 jours !

Inscriptions en couple : il est impératif que l'information nous soit communiquée dès l'inscription des personnes concernées.

2) ON VOUS ENVOIE PAR MAIL LE DOSSIER DE RÉSERVATION JUSTE APRÈS L'INSCRIPTION

A nous retourner complété :

- Fiche de renseignements (avec l'information COUPLE si c'est le cas sur les 2 fiches pour obtenir une chambre qu'ils occuperont seuls)
- photo d'identité,
- le(s) voyage(s) choisi(s)
- N° d'urgence, coordonnées complète de la tutelle,
- qualité et signature de la personne ayant rempli le document,
- acompte de réservation de 30 % du prix du séjour.

L'inscription à nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions organisationnelles et nos conditions particulières de vente dispensées dans le catalogue.

3) CONFIRMATION DE LA RESERVATION

BOIS FLOTTE VACANCES ADAPTEES vous envoie dès réception du dossier complet : le contrat de vente et la facture incluant le surcote lié au handicap (pour les demandes d'aides).

Vous nous renvoyez le contrat de vente signé validant votre inscription définitivement.

Le séjour doit être soldé au plus tard un mois avant le départ.

4) ET ENSUITE...

À partir du mois de juin, BOIS FLOTTE VACANCES ADAPTEES vous envoie :

- La convocation (consignes de départ et de retour : date, lieu et horaires de rendez-vous) ;
- Le petit dossier (trousseau, badge avec tour de cou, étiquettes bagages, enveloppe pour argent de poche si pas déjà envoyé par virement) ;

PS : Le pilulier vous sera envoyé 1 semaine avant le départ.

Le jour du départ :

Vous remettez au convoyeur :

- la fiche médicale complétée,
- le pilulier pour la totalité du séjour y compris les jours de transport aller et retour,
- les ordonnances des traitements en cours,
- l'enveloppe fournie avec l'argent de poche (si pas encore envoyé par virement),
- le dossier médical complémentaire,
- la carte vitale et la copie de carte d'identité,
- copie de la carte d'invalidité ou attestation,
- le trousseau.

